

Moins de déchets,
c'est gagné !

Conventions d'éco-exemplarité

Le SICTOM Nord Allier vous accompagne

Le SICTOM Nord Allier dispose de la compétence «collecte et traitement des déchets ménagers». Après le développement des outils de collecte et de recyclage, la prévention des déchets est devenue aujourd'hui un enjeu majeur.

Un Programme Local de Prévention

Le SICTOM Nord Allier a signé en décembre 2010 un accord-cadre avec l'ADEME pour élaborer et mettre en œuvre un Programme Local de Prévention des déchets. L'objectif de cette démarche est de réduire la quantité de déchets produits sur le territoire de 7% dans les 5 prochaines années, soit une réduction de 26 kg par habitant en 2015.

Vous aussi, devenez éco-exemplaire !

Dans le cadre de ce Programme, le SICTOM Nord Allier souhaite soutenir, développer et encourager l'ensemble des acteurs (associations, professionnels, administrations, établissements...) présents sur son territoire (64 communes adhérentes) dans une démarche de réduction des déchets.

Le SICTOM Nord Allier propose donc, via une convention, un soutien à la mise en place de gestes et actions favorisant la réduction des déchets : au sein-même de votre établissement et/ou lors de manifestations ponctuelles.

Pour s'assurer de la réussite d'un tel projet, il est indispensable de sensibiliser les différents participants à votre démarche (bénévoles, prestataires, publics, presse et partenaires).

L'accompagnement du SICTOM Nord Allier s'inscrit dans 5 grandes thématiques :

- 1. La sensibilisation des publics à la prévention des déchets**
ex : Manifestations «éco responsables», actions de sensibilisation dans le cadre d'une structure à destination d'usagers, d'employés...
- 2. L'éco-exemplarité**
ex : Mise en place du lombricompostage au sein d'une structure, réductions de consommation (papier, bouteilles d'eau, essuie-mains, piles jetables, vaisselle jetable...)
- 3. Les actions emblématiques nationales**
ex : Développer le compostage individuel, collectif, chez les gros producteurs (collèges, lycées...), former des guides composteurs, réduire les imprimés non sollicités (stop pub), lutter contre le gaspillage alimentaire...
- 4. L'évitement de la production des déchets**
ex : Inciter aux pratiques de réparation et de réemploi, inciter à l'utilisation de produits d'hygiène durable (couches lavables...), acquisition de gobelets réutilisables...
- 5.**

La prévention qualitative des déchets des ménages et des entreprises

ex : Réduire les piles, les lampes, le verre, les DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux), les déchets de médicaments, etc. dans les Ordures Ménagères Résiduelles.

Zoom sur...

LES Gobelets Réutilisables Personnalisés

L'utilisation de gobelets réutilisables lors de manifestations et autres festivités est un geste éco-responsable favorisant la réduction des déchets. C'est pourquoi le SICTOM Nord Allier propose une aide à leur acquisition.

Cette aide est plafonnée à 250 € ou à hauteur de 25 % de la commande globale. Le SICTOM Nord Allier se charge du devis, de la commande, de la réalisation du logo et de la réception de la marchandise.



ATTENTION

Cette aide à l'acquisition est uniquement accordée dans le cadre de la «convention de partenariat pour favoriser la réduction des déchets et le tri des emballages recyclables sur le territoire du SICTOM Nord Allier». Cette convention s'accompagne également d'une charte d'engagement éco-exemplaire avec plusieurs actions, autres que l'utilisation des gobelets réutilisables, à mettre en place par le signataire.

Les engagements

La signature de la convention matérialise les engagements de chacun :

- Le SICTOM s'engage à mettre à disposition des moyens humains et techniques dans le cadre d'une ou plusieurs actions d'éco-exemplarité d'une structure ou d'une manifestation sur une commune adhérente du SICTOM Nord Allier.
- Le signataire s'engage à mettre en place au moins 4 gestes de prévention dont obligatoirement le tri des déchets produits au quotidien ou par l'événement.

l'actu éco-exemplaire

Retrouvez dans cette rubrique les structures signataires d'une convention d'éco-exemplarité avec le SICTOM Nord Allier ou ayant bénéficié d'une remise de matériel : centres sociaux, communes, établissements scolaires, associations... Ces dernières se sont engagées à mettre en place plusieurs gestes de prévention des déchets ou au moins à faire le tri sélectif.

Communes

Bressolles

La commune de Bressolles a choisi des actions à mettre en place lors de «Courir à Bressolles» : tri des emballages à la buvette et sur les points de ravitaillement, utilisation de gobelets réutilisables, achat en grand conditionnement et service au verre à la buvette, formation au tri et à la prévention pour les bénévoles, dématérialisation des inscriptions...

Besson

La commune de Besson a signé la convention et s'est engagée à se servir de vaisselle réutilisable lors des manifestations internes, mettre en place le tri des emballages, servir de l'eau du robinet, informer les associations et les habitants sur les gestes courants de prévention... et bien d'autres.

Moulins (ALSH «Les Mounines»)

En signant une convention avec le SICTOM, la ville de Moulins s'est engagée à mettre en place plusieurs gestes de prévention à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement des Mounines : mettre en place le tri des déchets, faire du compost avec les restes de préparation de cuisine, acheter en grand conditionnement, servir de l'eau du robinet...



S'ajoutent à ces actions une formation des animateurs et des ateliers de sensibilisation pour les enfants, sur la thématique du tri et de la prévention.

Centres Sociaux

Centre Social Adequat



Le Centre Social de Bourbon-l'Archambault (Adequat) s'est engagé à imprimer recto-verso, mettre en place le tri, faire du compost, acquérir 250 gobelets réutilisables, mettre en place des formations pour les usagers et les salariés, apposer un Stop Pub sur la boîte aux lettres du Centre Social...

Centre Social de Chevagnes

Le Centre Social et Culturel du canton de Chevagnes a mis en place le tri (emballages recyclables et verre) dans les bureaux et à l'ALSH, une collecte spécifique pour les piles et les cartouches d'imprimante, un composteur à l'ALSH et un lombricomposteur dans les bureaux.

Mais aussi :

- acquisition de 250 gobelets réutilisables,
- choisir des produits avec des labels environnement,
- servir de l'eau du robinet,
- favoriser le réemploi et la réutilisation.

Les animateurs du SICTOM Nord Allier sont intervenus plusieurs fois pour apporter leur soutien technique à la mise en place de tous ces gestes éco-responsables.



Associations

Souigny Grand Site

En signant la convention, l'association a choisi des gestes à mettre en place pendant la Foire Médiévale : le tri au niveau des buvettes, récupération des restes alimentaires au profit de l'association Pénélope, récupération des déchets compostables, sensibilisation des bénévoles et exposants, utilisation de gobelets réutilisables consignés et de couverts réutilisables.

Une signalétique adaptée et dans l'esprit médiéval a bien évidemment été installée sur tous les stands producteurs de déchets.

La Trasse Bourbonnaise

Ces gestes ont été choisis lors de la signature de la convention : utiliser des produits de saison lors des repas et ravitaillements, pratiquer un balisage biodégradable, réutiliser les panneaux de signalisation, sensibiliser les participants, acquérir 1000 gobelets réutilisables...

Course Vin'Scène en Bourbonnais

L'association organisatrice de la course Vin'Scène en Bourbonnais s'est engagée cette année par convention sur les gestes suivants : le tri sur le site du CNCS et aux ravitaillements, récupération des restes alimentaires en sortie de plateau, acquisition de 1500 gobelets réutilisables, dématérialisation des inscriptions...



Quartier des Mariniers

L'association du quartier des Mariniers a souhaité rendre sa brocante éco-exemplaire. Pour ce faire, le SICTOM Nord Allier lui a remis des sacs jaunes et noirs ainsi que des guides de tri à distribuer à chaque exposant.

Scouts et Guides Pluralistes de France

Les actions choisies par les scouts en camp à Laménay-sur Loire en signant la convention sont les suivantes : mise en place du tri et d'une collecte spécifique de piles, du compostage, favoriser la récupération et la réparation, utiliser de la vaisselle réutilisable...

En chiffres...

L'éco-exemplarité, c'est :

- 15 conventions signées entre une structure et le SICTOM Nord Allier
- 7 remises de matériel pour des petites manifestations

Établissements scolaires

EPLEFPA du Bourbonnais

Le lycée agricole de Neuvy fait partie de l'EPLEFPA du Bourbonnais. Une convention a été signée avec le SICTOM Nord Allier pour mettre en place des gestes éco-exemplaires. La sensibilisation des élèves et du personnel est un élément clé pour une bonne réussite des gestes suivants : organisation de formations, mise en place du tri sélectif, adoption d'une consommation responsable du papier, Stop Pub sur leur boîte aux lettres, étude et diagnostic sur la récupération des déchets alimentaires du restaurant scolaire, acquisition de 500 gobelets réutilisables par l'association étudiante ALESA-ZIBAR...



Signature convention IUT et EPLEFPA

IUT de Moulins

La convention de l'IUT de Moulins a été signée le même jour que celle de l'EPLEFPA. Les gestes choisis sont quasi similaires, à quelques différences près : l'IUT ne met pas à l'étude la possibilité de récupération des déchets alimentaires mais sensibilise le jeune public à la prévention des déchets avec l'organisation d'un concours vidéo « Moins de déchets, c'est gagné ! » et réalise un diagnostic papier en vue d'une gestion/consommation responsable.

Collège Louis Pergaud

La convention d'éco-exemplarité signée avec le SICTOM a engagé le collège de Dompierre-sur-Besbre sur de nombreux gestes : mise en place du tri sélectif et de collectes spécifiques, organisation de formations pour les élèves et le personnel, consommation responsable du papier, étude de la possibilité de récupération des déchets alimentaires du restaurant scolaire, installation d'une zone de compostage, acquisition de 250 gobelets réutilisables...

Autres structures

CEF du Bourbonnais

Situé à Lusigny, le Centre Éducatif Fermé a signé une convention d'éco-exemplarité.



Les gestes choisis sont axés sur la prévention dans les locaux : mise en place du tri et de collectes spécifiques, organisation de formations, dématérialisation des courriers, impressions recto-verso, compostage, fabrication d'un poulailler...

1500 gobelets réutilisables ont également été acquis dans le cadre de l'organisation d'un gala de boxe.



CDOS de l'Allier

Via la signature de la convention, le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Allier s'est engagé notamment à utiliser des sèche-mains dans les sanitaires, à boire l'eau du robinet et à éviter la production de déchets lors des manifestations sportives organisées : prêt de gobelets réutilisables fournis par le SICTOM Nord Allier.

Si vous êtes organisateur de manifestations sportives, contactez-les au 04 70 44 47 04 pour connaître les modalités de prêt.

COS PTT de l'Allier

Afin de rendre sa brocante éco-exemplaire, le Comité des Oeuvres Sociales de la Poste et France Télécom a bénéficié de sacs jaunes et noirs, ainsi que de guides de tri distribués aux exposants. Il s'est engagé à faire le tri sur la manifestation.

Maison des Arts et des Sciences

Pour l'organisation du village des Sciences, la Maison des Arts et des Sciences s'est vue fournir des brochures éco-gestes et un sac de pré-collecte pour le verre. Le SICTOM a également prêté 50 gobelets réutilisables.

Comité des Fêtes de Toulon

A l'occasion de sa 23^{ème} brocante et fête patronale, le Comité des Fêtes de Toulon-sur-Allier s'est engagé dans une démarche éco-exemplaire et s'est ainsi vu remettre par le SICTOM des sacs jaunes et noirs, des guides de tri et un sac de pré-collecte pour le verre.

FC Moulins

Le FC Moulins a souhaité rendre la buvette du club éco-exemplaire et a ainsi bénéficié de sacs noirs et jaunes, de guides de tri, de brochures éco-gestes et de mémo-tri. La collecte du verre était déjà mise en place.

Résidence la Gloriette

S'engageant dans une démarche éco-exemplaire au quotidien, la Résidence la Gloriette (Yzeure) a fait appel au SICTOM Nord Allier qui lui a fourni des sacs et bacs jaunes, des guides de tri, des collecteurs de piles et des corbeilles à papier.

Herbier de Saint-Fiacre

Cette entreprise de plantes et aromates biologiques basée à Trévol a signé une convention pour réduire ses déchets. La mise en place du tri des emballages et d'une collecte spécifique pour les piles, la participation à la formation « Guide composteur » dispensée par le Conseil Général, l'acquisition de 250 gobelets réutilisables, l'utilisation de produits de saison, la mise en place d'un poulailler... font partie des gestes choisis.



Ladies'Circle 61

La marche « la Mouloise » est devenue éco-exemplaire. Le Ladies'Circle 61, structure organisatrice, a fait appel au SICTOM pour bénéficier de sacs noirs, sacs et bacs jaunes, sac de pré-collecte pour le verre, guides de tri, brochures éco-gestes, Mémo-tri et Stop Pub. Le SICTOM leur a également prêté des gobelets en vue d'une éventuelle acquisition.

Pour en savoir plus...

Rendez-vous sur
www.sictomnordallier.fr

ou

contactez le service Prévention au
04 70 46 77 19

Témoignage...

Sophie GALLET, gérante de l'Herbier de Saint-Fiacre, à Trévol

« Nous avons une exploitation en agriculture biologique aux portes de Moulins. C'est tout naturellement que nous nous sommes rapprochés du SICTOM et de sa démarche « éco-responsable ». Notre collaboration à travers cette convention d'éco-exemplarité nous a permis de trouver un soutien, une aide technique avec de nombreux échanges pour améliorer nos pratiques du compostage. Ce partenariat nous a aussi donné l'envie, la motivation de transmettre ces expériences agricoles naturelles à nos visiteurs en leur permettant de voir les résultats des applications concrètes et de terrain, grâce à notre nouveau statut de ferme pédagogique. »